

Les autorités communales de Bournens ont le regret de faire part de deux décès survenus le 27 mai 2015

**Mme Violette REBEAUD**

domiciliée au ch. du Recordet 3

**M. Frédéric WEBER**

domicilié à la route de la Plantaz 17

A leur famille, elles expriment leur sympathie

### Qui dit été dit vacances ! il est peut-être temps de refaire vos papiers d'identité !

#### Pour rappel

Depuis le 1er mars 2010, les passeports biométriques sont obligatoires. Ils se font à Lausanne. Par contre, les cartes d'identité se font toujours à la Commune.

#### Tarifs des cartes d'identité et passeports

Carte d'identité enfant, 0 - 18 ans, CHF 35.—, valable 5 ans

Carte d'identité adulte, CHF 70.—, valable 10 ans

Passeport enfant, 0 - 18 ans, CHF 60.—, valable 5 ans

Passeport adulte, CHF 140.—, valable 10 ans

Combiné pass. c. id. enfant, 3 - 18 ans, CHF 68.—, valable 5 ans

Combiné pass. c. id. adulte, CHF 148.—, valable 10 ans

Passeport provisoire adulte - enfant, CHF 100.—, valable la durée du voyage



### Tirs obligatoires et de l'amitié 2015



La société de tir de Bournens-Boussens organise ses tirs annuels

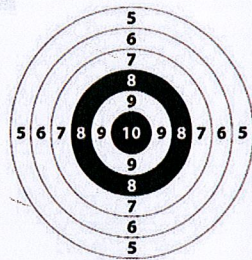
**les 19 et 20 Juin 2015**  
Au stand de tir de Bettens \*

**Vendredi 19 juin: 17h30 à 20h00**  
**Samedi 20 juin: 09h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30**

Pour les militaires astreints : venez faire vos tirs obligatoires.

Venez nombreux participer au tir de l'amitié, chaque participant reçoit un prix.  
Enfants dès 14 ans bienvenus accompagnés d'un parent.

Plus d'infos: Sylvain Gurtner 076/ 822 29 73 Jérôme Almy 079/ 440 60 80



\* Le stand de tir se trouve: 1ère route à gauche en venant de Boussens à l'entrée de Bettens, rouler 500 m en direction de la forêt .

Les résultats des tirs auront lieu samedi soir devant le collège de Bournens à 19h30, avec le verre de l'amitié offert.



Mise en page: Sylvie Guignet

*On passe une moitié de sa vie à attendre ceux qu'on aimera et l'autre moitié à quitter ceux qu'on aime. Victor Hugo*

## Communications municipales

### Route de Sullens

Les travaux de réfection de la route de Sullens ont débuté, comme prévu, la semaine du 4 mai. Ils ont été effectués dans les délais prévus et sont terminés jusqu'au manège de Sullens. La route va néanmoins rester fermée jusqu'à fin juillet, à cause de la réfection du giratoire.

La circulation sur l'axe Cheseaux - Cossonay ne sera pas détournée, un feu alternant ayant été mis en place.

La Municipalité a profité de la présence de l'entreprise Camandona pour procéder à des travaux urgents sur la route du Raffort (taconnage des trous).



Photos: Muriel Almy

### Conseil Général

La prochaine séance du Conseil Général aura lieu le jeudi 25 juin à 20h au Battoir.

Les comptes 2014 seront à l'ordre du jour.

Les citoyens établis dans la Commune depuis 3 mois peuvent être assermentés et participer au Conseil.

### Cantine scolaire

Suite au questionnaire envoyé aux parents des communes de Boussens, Sullens et Bournens, les Municipalités ont étudié différentes variantes de mise en place d'une cantine scolaire. Celle-ci sera fonctionnelle pour la rentrée d'août 2015.

### Patrouilleurs scolaires

Grâce à la participation active de plusieurs personnes du village, un service de patrouilleurs scolaires a bien fonctionné depuis la rentrée d'août 2014.

La Municipalité remercie les personnes qui se sont investies pour améliorer la sécurité des enfants et souhaite poursuivre cette démarche pour la prochaine année scolaire .

**Il est important de pouvoir constituer une équipe.**

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'annoncer à l'administration communale.

Ce service est rémunéré au tarif des heures de commune.

## Journée en forêt

### Construction d'un canapé forestier, mais qu'est-ce que c'est ?

C'est en une sorte de cabane circulaire. Les murs sont faits de branchages empilés entre des pieux plantés en deux cercles concentriques. Au centre du canapé il y a un foyer qui permet de cuisiner et de se réchauffer. A l'intérieur, il y a un petit banc qui permet de s'asseoir et de s'appuyer contre la paroi qui protège du vent et permet de préserver la chaleur du feu.

Il n'y a pas de toit. En cas de mauvais temps, une corde peut être tendue entre deux arbres au-dessus de la cabane et une bâche tirée.

Le mardi 24 mars, les élèves de la classe de Mme Vèrène Volkart se sont rendus à pied dans un lieu gardé secret de la forêt où les attendait M. Harry Kleiner, garde forestier.

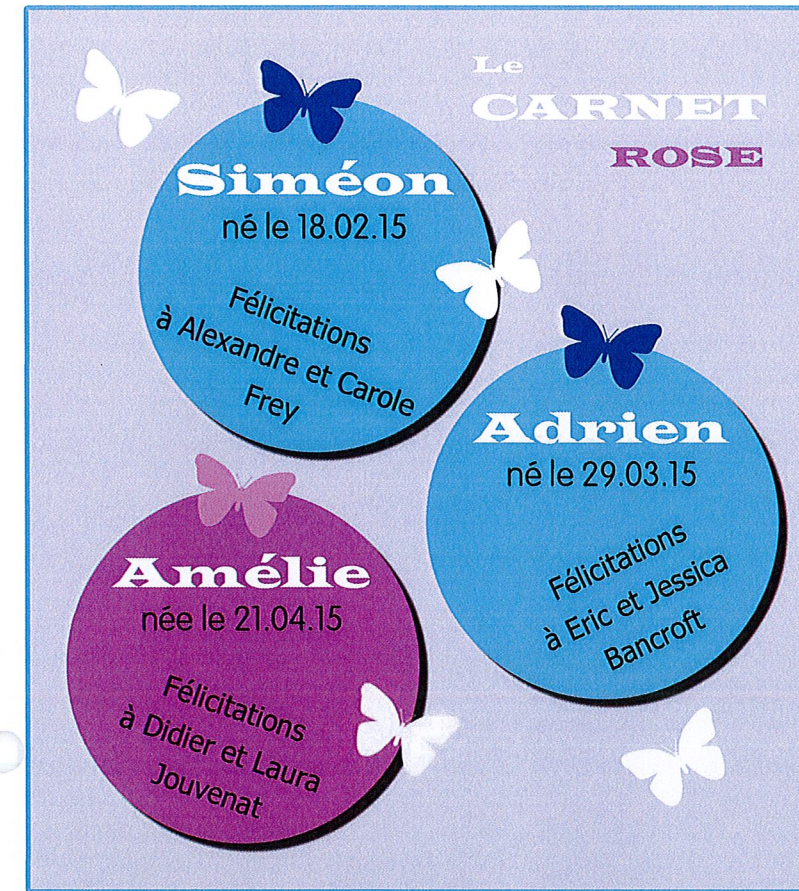
Très attentifs à ses explications, les enfants ont entrepris de «nettoyer» l'emplacement du futur canapé. Il fallait transporter les branches et les entasser pour les brûler à l'endroit qui resterait le foyer. M. Kleiner a profité de cette opération pour expliquer aux enfants les dangers du feu en forêt et pour lancer la recherche de baguettes de bois vert pour griller les cervelas de midi.

Une fois la place dégagée, les enfants se sont donné la main pour faire le rond qui allait donner sa forme au canapé. M. Kleiner a alors planté les piquets qui serviraient de support aux branches entrelacées. Deux entrées ont été délimitées.

Le samedi 25 avril, une joyeuse troupe d'une trentaine de personnes s'est retrouvée au refuge avant de se rendre sur place.

La mission du jour était de chercher les branches nécessaires à la fabrication du siège du canapé et de les empiler. Sous la bienveillante direction de M. Kleiner, une partie des participants coupait et transportait les branches alors que d'autres les ajustaient soigneusement entre les piquets. Vers midi, le siège du canapé était fini ! C'était le moment de retourner au refuge pour une «saucisse party» offerte par la Commune.

C'est le samedi 26 septembre que sera construit le dossier du canapé : une belle journée ouverte à tous !



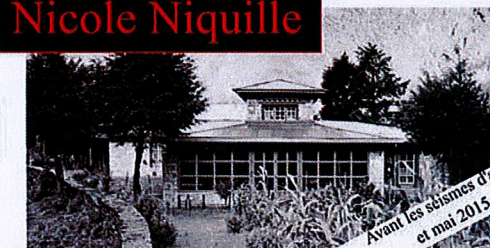
Le Conseil d'Etablissement de la Chamberonne en collaboration avec Emile Joyet, ami du Népal, propose



**URGENCES NEPAL**  
**L'hôpital de Lukla**



présenté par  
**Nicole Niquille**



**Jeudi 25 juin 2015 à 20h**  
**Maison de commune de Cheseaux**

Chapeau à la sortie pour la reconstruction de l'hôpital de Nicole Niquille  
[www.hopital-lukla.ch](http://www.hopital-lukla.ch)

Dons bienvenus CCP : IBAN CH79 0900 0000 1021 3060 6

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont soutenus par leurs messages, leurs gestes d'amitié et leur générosité. Nous avons été très touchés par cette solidarité suite à l'incendie qui a détruit notre logement le 16 mars dernier. Merci du fond du coeur. Reto, Audrey, Eliott et Noemie.



Cette année le **Marché Artisanal** n'aura pas lieu.

Après 5 ans, je cède ma place. Je remercie Nicole Ticon qui m'a soutenu pour ces 5 éditions, ainsi que tous les artisans.

Les dates avaient déjà été réservées pour les 21 et 22 novembre 2015. Si quelqu'un se sent motivé pour faire quelque chose, vous pouvez me contacter pour confirmer ces dates à la responsable de location de la salle.

Merci de votre compréhension.

En attendant cette période de marchés, je vous souhaite un bel été.

Sylvie Guignet  
079/541 27 48

